

## **CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE NUMERIQUE DU BLANZACAIS**

L'espace numérique du Pôle Multiservices du Blanzacais est composé de 6 postes accessibles aux horaires d'ouverture au public de l'Atleb et de la médiathèque.

Sur chacun d'entre eux, des logiciels de bureautique et un accès au réseau Internet sont mis à la disposition des usagers.

Cet espace numérique est un service associatif qui a pour vocation principale de mettre à la disposition du public les outils et les moyens d'accès aux services d'information numérique et de développement des technologies d'information, de communication et d'auto-formation ainsi que de compléter et d'élargir l'offre documentaire de la Médiathèque.

Le personnel de l'Atleb et de la médiathèque accompagne également les utilisateurs pour leur permettre de s'approprier et de maîtriser ces nouvelles technologies, devenues indispensables au développement personnel et professionnel.

L'utilisation de ces outils et/ou moyens est soumise au respect des règles de la présente Charte :

### **DISPOSITION GENERALE**

\* L'utilisation des services informatiques se fait aux heures d'ouverture des deux services.

\* L'utilisation des postes reste libre après enregistrement à l'accueil mais peut être limitée à 1 h et régulée en cas d'affluence.

### **SERVICES ACCESSIBLES POUR TOUS**

\* Accès libre et gratuit uniquement au pôle emploi pour les demandeurs d'emploi.

\* Accès libre aux adhérents de l'Atleb et de la Médiathèque.

\* Accès sur enregistrement à l'accueil pour utilisation ponctuelle et tarifs.

- Utilisation de logiciels de bureautique : traitement de texte, tableur...

- Accès à Internet

- Impression de documents ; noir : 0.20 €, couleur : 0.30 € la copie recto.

### **SERVICES ACCESSIBLES AUX GROUPES**

L'espace numérique peut accueillir des groupes (accueil de loisirs, écoles, associations...) sur rendez-vous pour des ateliers multimédias et d'initiation à l'utilisation d'Internet. Un responsable sera chargé d'assurer l'animation de ces ateliers qui sera l'interlocuteur de l'Atleb ou de la Médiathèque.

Les accompagnateurs demeurent expressément responsables des allées et venues, du comportement des enfants ou des personnes dont ils ont la charge ainsi que de l'utilisation du matériel informatique et des sites Internet consultés.

### **USAGES D'INTERNET**

\* Respecter le calme : l'utilisation d'un poste est limitée à une seule personne.

\* Respecter l'ensemble du matériel mis à disposition.

\* Ne pas modifier la configuration des matériels mis à disposition (pas d'installation de programmes, de modifications des paramètres Internet...)

\* Ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres).

### **Consultation des sites, messagerie**

\* Ne pas consulter de sites Internet allant à l'encontre de la législation française, notamment ceux faisant l'apologie de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales, ainsi que des sites pornographiques.

\* L'utilisation d'Internet par les mineurs se fait sous l'entière responsabilité des parents. Les enfants non accompagnés de moins de 11 ans ne peuvent utiliser l'accès Internet sans une autorisation explicite de leurs parents.

\* Le personnel de l'Atleb ou de la Médiathèque n'est pas responsable du contenu des sites consultés.

\* L'utilisation des services de messagerie gratuite est autorisée. Elle est laissée sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

### **Respect du droit d'auteur, du droit de copie.**

\* L'utilisateur s'engage à respecter la législation sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle des œuvres consultées sur tout type de média et notamment à ne pas les reproduire sans leur accord et sans mentionner leur nom.

\* Les impressions et copies doivent être réservées à un usage strictement privé. L'utilisateur peut utiliser sa clé USB personnelle et y enregistrer ses documents bureautiques.

\* Le téléchargement est autorisé dans la mesure où il n'entre pas en contradiction avec les règles de sécurité mises en œuvre sur le réseau de l'Atleb.

\* Tout problème technique doit être signalé au personnel.

### **RESPONSABILITES**

\* L'Atleb et la Médiathèque ne sauraient être tenues pour responsables de la qualité ou de la nature choquante des informations trouvées par les utilisateurs sur le réseau Internet.

\* Elles ne peuvent en aucun cas être tenues pour responsables des dommages engendrés par l'utilisation du réseau Internet, notamment à la suite de l'utilisation de services électroniques ou de transactions bancaires.

\* Le personnel s'engage à respecter la confidentialité des données de l'utilisateur. Toutefois, chargé de veiller au bon fonctionnement du matériel et au respect de son utilisation, il exerce une surveillance sur l'activité des utilisateurs et se

réserve le droit d'interrompre toute connexion ou l'accès à certains sites, après vérification, dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public ou qui ne respecterait pas les règles. L'espace est sous surveillance vidéo.

\* Le personnel n'est pas responsable des contenus des messages envoyés et reçus sur la messagerie des utilisateurs : ceux-ci relèvent de la correspondance privée et ne peuvent faire l'objet d'un contrôle ni d'une modération.

### **SANCTIONS**

\* Le non-respect des conditions énoncées dans cette charte entraîne une interdiction d'accès provisoire ou définitive au service.

\* Des poursuites au niveau pénal peuvent être engagées en cas de délits liés à la fraude informatique, au non-respect des droits d'auteur ou à la diffamation, l'incitation à la violence.

\* La détérioration du matériel informatique mis à disposition par l'Atleb engage la responsabilité de l'utilisateur qui devra prendre en charge financièrement les frais de remise en état.